



## Achat d'une voiture neuve en très mauvais état

Par **stephanie**, le **07/10/2008** à **11:35**

j'ai acheté une voiture neuve chez un concessionnaire, de retour a la maison mon mari s'est aperçu qu'elle été toute rouillé et ne freiné pas du tout a cause de la rouille, après quelque galère on a reussi a l'echanger contre un autre vehicule soit disant neuf. Il se trouve que ce deuxieme vehicule est encore plus dangereu que le premier, il tremble de partout il manque des visses,et a tout moment ca peu casser.Je ne veus pas garder cette voiture et aimerai me faire rembourser (dois-je porter plainte ?), que dois-je faire ?

Par **Marion2**, le **07/10/2008** à **18:40**

Bonsoir,

Là, il y a quelque chose que je ne comprends pas !!!

Etes-vous sure qu'il s'agisse d'une voiture neuve ??? N'avez-vous passé un quelconque accord avec ce concessionnaire afin d'avoir une remise sur ce véhicule ?

De quelle année est ce véhicule ?

Déjà, pour une voiture neuve ça me semble très bizarre, alors pour 2 voitures !!!

Par **Visiteur**, le **07/10/2008** à **18:43**

Très étonnant...

Quelle est la marque de la voiture ?

Par **stephanie**, le **08/10/2008** à **08:10**

bonjour et merci d'avoir répondu, c'est bien une voiture neuve de 2008, il sagit d'un 4x4 huyndai santa fe, oui comme vous dites c'est tout a fait bizarre surtout sur 2 voitures qui n'on pas du tout les meme défauts, donc ce n'est pas un probleme de serie. soit c'est de la mal chance soit le conssetionnaire essaye de nous voler avec des voitures a défaut, que dois-je faire ?, puis-je espérer le remboursement ?

Par **Visiteur**, le **08/10/2008** à **17:24**

Ecrivez un courriel à l'adresse ci-dessous, en exigeant un réponse rapide, vous pouvez aussi faire constater par un expert, l'état du véhicule, porter plainte est également possible, mais attendez de voir avant

[relationclientele@hyundai.fr](mailto:relationclientele@hyundai.fr)

Adresse postale  
HYUNDAI FRANCE  
SERVICE RELATIONS CLIENTS  
BP 30479  
95005 CERGY PONTOISE CEDEX